



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France

---

Réunion de présentation

Mercredi 14 février 2024

*La générosité naturelle*  
Generous by nature



**Hauts-de-France**  
Tourisme

# Sommaire

---

**01. Qu'est-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ?**

---

**02. L'organisation de la démarche**

---

**03. Le jury régional**

---

**04. La grille d'évaluation**

---

**05. La visite du jury**

---

**06. Le CNVVF**

---

**07. Les outils de communication**

# 01.

*Qu'est*-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ?

# Un peu d'histoire...

**1959**

Création par le ministère en charge du tourisme du Concours des Villes et Villages Fleuris avec pour slogan « Fleurir, c'est accueillir »

**2001**

Réforme statutaire, le Comité National pour le Fleurissement de la France devient Comité National des Villes et Villages Fleuris

**1972**

Le ministère passe le relais de la mission au Comité National pour le Fleurissement de la France (asso loi 1901)

**2010**

Création d'une grille d'évaluation nationale et prise en compte de critères liés à l'environnement et à la biodiversité

# Un label au service de la qualité de vie

---

- Concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants
- Participe à la promotion de l'image et à l'attractivité des villes et des villages labellisés
- Crée du lien social
- Prend en compte les enjeux environnementaux et économiques liés à la gestion de l'aménagement des espaces paysagers mais aussi publics comme l'entretien des trottoirs ou la présence de pistes cyclables
- Outil efficace de management pour fédérer les équipes municipales autour d'un même projet
- Un motif de fierté pour les communes et pour les habitants

# Un label au service de la stratégie municipale

---

- Le label témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente en faveur de cette qualité de vie.
- Il représente un vrai engouement auprès des communes. Près d'un tiers des communes françaises (ce qui représente environ 12 000 communes) se mobilisent pour réussir à obtenir ce label qualité de vie.
- A ce jour, plus de 4 708 d'entre elles sont labellisées de 1 à 4 Fleurs, dont 279 communes qui peuvent se féliciter d'avoir obtenu le label « 4 Fleurs ».

# Une démarche de développement durable

---

Qui s'inscrit dans la mission REV3 initiée par le Conseil Régional et la CCI depuis plus de 10 ans.



*Face aux défis de la décarbonation, rev3 est l'étendard et le catalyseur des ambitions et actions des Hauts-de-France pour promouvoir une région plus durable et plus solidaire pour et avec les hommes, les territoires et la planète.*



# Le label est un outil *d'accompagnement*

## Volet social

- Améliore le cadre de vie des habitants
- Renforce l'image, l'attractivité et l'accueil des communes
- Place l'humain au cœur des projets

## Volet environnemental

- Invite à prendre en compte la biodiversité présente sur le territoire
- Incite à économiser les ressources

## Volet économique

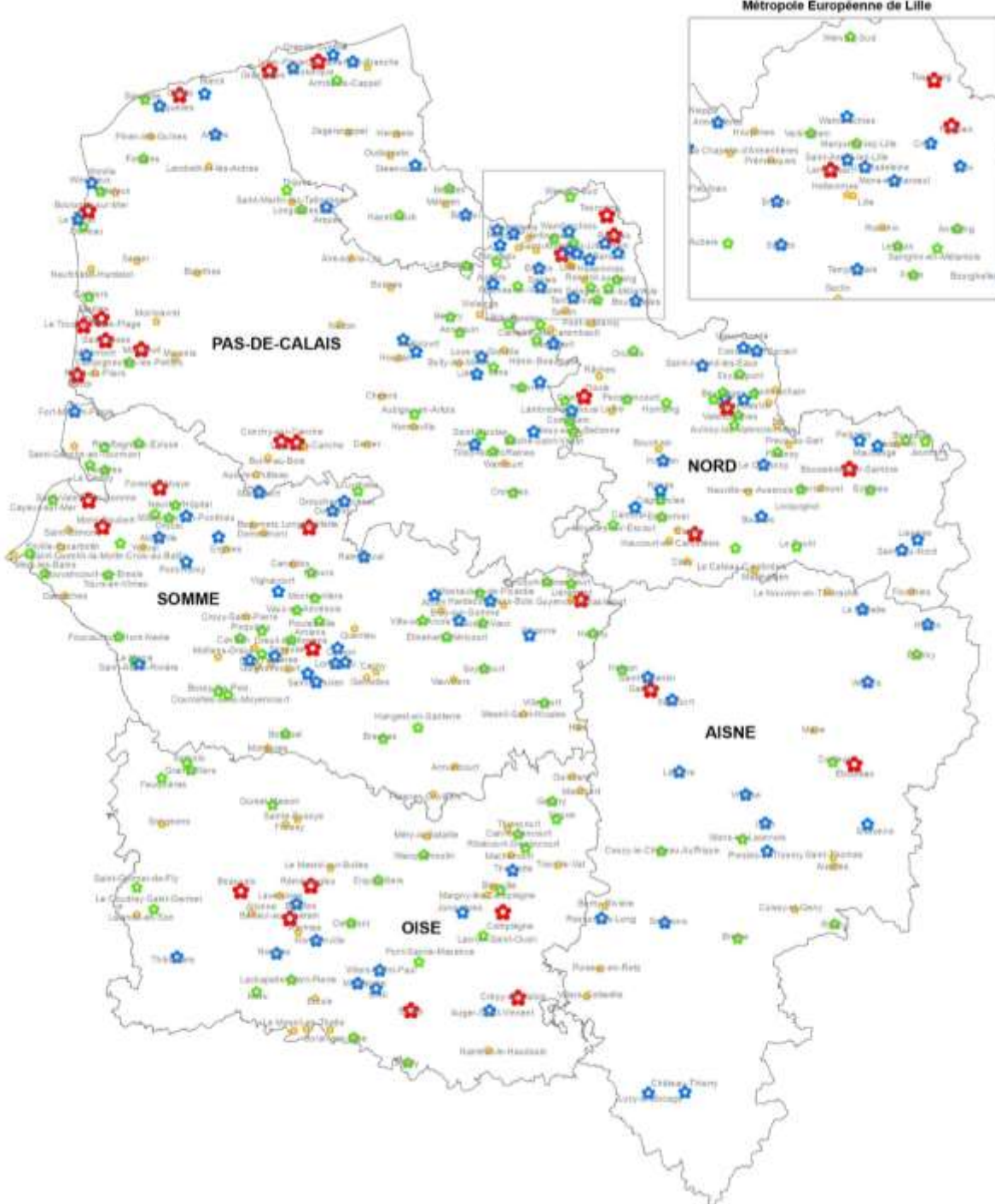
- Développe l'économie locale
- Renforce l'attractivité économique





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# 358 VILLES OU VILLAGES FLEURIS EN HAUTS-DE-FRANCE

Communes labellisées

-  1 fleur
-  2 fleurs
-  3 fleurs
-  4 fleurs

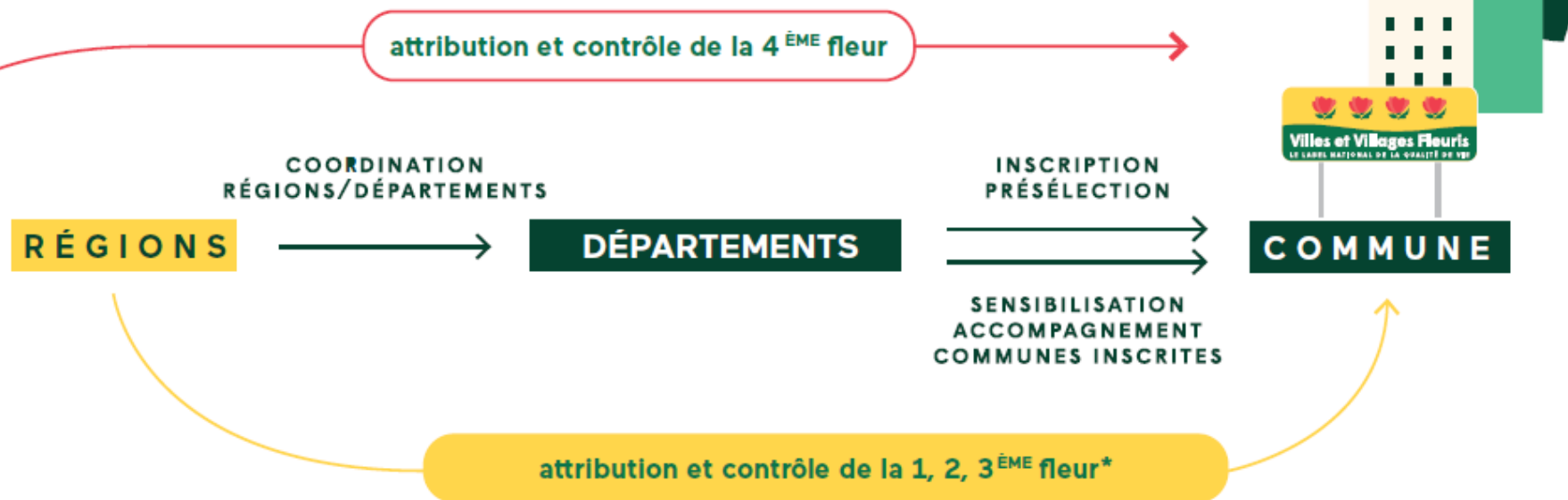
- Aisne : 31
- Nord : 106
- Oise : 58
- Pas-de-Calais : 73
- Somme : 94



# 02.

## L'organisation de la démarche

# Une Organisation à 3 niveaux

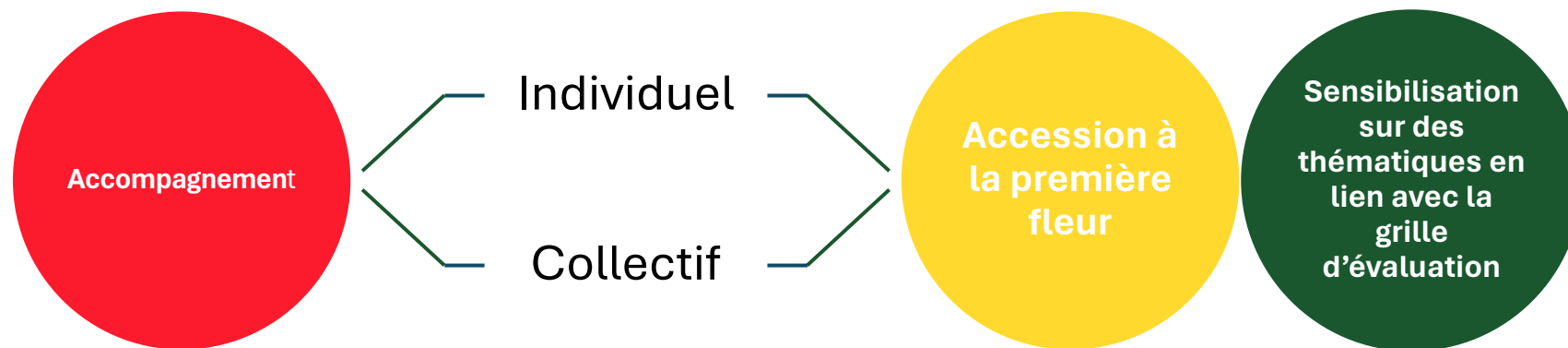


# Le niveau départemental

## Mission principale :



## Autres missions :



# Le niveau régional



**Tous les 3 ans**  
*Sauf exception*

## Accompagnement collectif

- Organisation de temps de sensibilisation

## Accompagnement individuel

- Organisation de visites conseils sur sollicitation

# Les grandes étapes avant le passage du jury

## 1. Dossier Technique de candidature :

Présent dans le dossier remis lors de votre accueil.

Ce dossier est à nous retourner complété pour 29 avril 2024.

Il sera ensuite envoyé aux jurés qui visiteront la commune pour qu'ils aient une première approche.

## 2. Données relatives au passage dans les communes (début-mai) :

Envoi des courriers aux communes pour les avertir de la date, de l'heure de passage ainsi que de la durée de la visite du jury. La tournée s'effectue de début juin à début septembre.

## 3. Dossier de présentation de la commune (pour le passage du jury) :

Ce dossier est à réaliser par la commune. Il doit contenir des explications et des illustrations et être structuré selon l'ensemble des critères d'évaluation de la grille du label. Un exemplaire est à remettre à chaque juré le jour de la visite.

# Les grandes étapes après le passage du jury

## 1. Débriefing de la visite :

Remplissage de la grille d'évaluation et début de rédaction du compte-rendu de la visite avec les avis et les conseils du jury.

## 2. Délibérations :

2 jours de délibérations sont prévus mi-octobre.

## 3. Palmarès officiel :

Une fois les délibérations terminées, les résultats seront envoyés par courrier à toutes les communes visitées. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

## 4. Remise des prix régionaux des Villes et Villages Fleuris :

Une cérémonie est organisée chaque fin d'année (début décembre).

03.

# Le jury régional



# Un jury bienveillant

---

PLUS DE  
**40 Jurés**  
AU SERVICE  
DU LABEL EN  
HAUTS-DE-FRANCE

Le jury régional établit ses évaluations dans le cadre de la mission qui est définie par le règlement du label.

Son rôle est d'accompagner une commune dans la démarche de labellisation et de l'aider à progresser en tenant compte des caractéristiques identitaires du territoire communal.

# Des jurés bénévoles ou mis à disposition

---

EXPERTISE  
& TRANSVERSALITÉ

## 2 Co-Présidentes

Mady DORCHIES-BRILLON  
Patricia POUPART



Des responsables ou directeurs de services « espaces-verts » et « cadre de vie » de communes « 4 Fleurs »

Des représentants des CAUE(S) des 5 départements

Un représentant de la Société d'Arboriculture

Des chargés de missions pour le volet environnemental

Des représentants des CPIE(S)

Des bénévoles ayant travaillé dans différents services techniques, espaces-verts ou environnement

04.

# La grille d'évaluation

Une grille nationale

# 62 Critères

RÉPARTIS  
EN 7 CATÉGORIES

Elle constitue un support de travail pour les membres du Jury et est une base de discussion pour établir leur décision. Elle est remplie à l'issue de la visite.

1. La visite du Jury
2. La mise en œuvre du projet municipal
3. L'animation et la promotion de la démarche
4. Le patrimoine végétal
5. La gestion environnementale
6. La qualité de l'espace public
7. L'analyse par espace



1. VISITE DU JURY					COMMENTAIRES
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	
Composition du dossier de présentation			☹️ ☹️☹️	☹️☹️ ☹️☹️☹️	
Présence du binôme élu/technicien			☹️ ☹️☹️	☹️☹️ ☹️☹️☹️	
Organisation de la visite et pertinence du circuit			☹️ ☹️☹️	☹️☹️ ☹️☹️☹️	
2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL					COMMENTAIRES
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental, etc)		☹️	☹️☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	
Présentation des motivations pour l'obtention du label			☹️ ☹️☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		☹️	☹️☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	
Transversalité entre les services municipaux et/ou les acteurs locaux		☹️	☹️☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	
Concertation avec les autres gestionnaires de l'espace public		☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	
Prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement	☹️	☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
Gestion différenciée (pertinence de la gestion en fonction des lieux)		☹️	☹️☹️	☹️☹️☹️ ☹️☹️☹️☹️	
Présence du végétal toute l'année		☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ					COMMENTAIRES
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	
Information auprès des habitants		☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
Concertation		☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
Animation/pédagogie		☹️ ☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
Promotion du label		☹️	☹️☹️ ☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	
Actions vers les touristes		☹️	☹️☹️ ☹️☹️☹️	☹️☹️☹️☹️	





Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Bac à boue

Aide précieuse pour les hirondelles,  
il leur permet de construire  
leurs nids avec plus de facilité  
en ces temps de sécheresse.

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Cimetière végétalisé

Meilleure solution pour s'adapter à la réglementation et au changement climatique. En enherbant notre cimetière nous intégrons la nature et la biodiversité.

Réduisons le temps consacré au désherbage, trouvons une alternative naturelle aux pesticides, réduisons les dégâts liés à l'érosion grâce à un sol perméable.

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Éco-pâturage

Nos amis les animaux entretiennent cet espace de manière durable et écologique. Grâce à eux, fini les outils mécaniques et produits chimiques,

**la biodiversité est préservée.**

Pour leur bien-être, ne les nourrissez pas.  
Si vous observez quelque chose d'anormal appelez le .....

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Zone de fauche tardive

Ici, on décide de laisser la nature vivre  
et se développer.

On laisse le temps aux plantes de fleurir  
et de se reproduire et aux insectes  
de se réfugier et de se nourrir.

**La biodiversité est préservée,  
enrichie et diversifiée**

La générosité naturelle

Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme

An illustration of an insect hotel and garden scene. On the left, a wooden insect hotel with a red roof is shown in cross-section, revealing various nesting compartments like log ends, straw, and a window. A bee is flying near the hotel. In the center, a yellow butterfly and a brown butterfly with eye spots are flying. On the right, a ladybug is on a flower, and a large yellow and black butterfly is on a leaf. The background features stylized trees and a red flower.

Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Hôtel à insectes

Les insectes auxiliaires sont à l'abri  
et peuvent se reproduire dans ce refuge.  
Ils ont une place essentielle dans l'écosystème  
et nous aident à lutter contre les insectes  
destructeurs.

**Les protéger est notre mission.**

La générosité naturelle  
*Générosité by nature*



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Paillage, économie des ressources en eau

Ce paillage organique est bénéfique  
pour la protection de nos sols.  
Il garde l'humidité et permet de réduire  
les arrosages.

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Refuge de biodiversité

Cet arbre mort a été mis en sécurité  
et est devenu une niche écologique précieuse  
qui abrite de nombreux êtres vivants.

**Protégeons la biodiversité !**

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



## Prairie fleurie

Ici la nature est privilégiée, les pollinisateurs se nourrissent et y trouvent refuge.  
Cette prairie mellifère permet de **préserver la biodiversité** tout en embellissant notre cadre de vie.

La générosité naturelle

Générosité by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Pieds d'arbre

Ici, on protège les pieds des arbres pour leur assurer un avenir durable et développer la biodiversité.

La générosité naturelle  
Generosity by nature



Hauts-de-France  
Tourisme

4. PATRIMOINE VÉGÉTAL					COMMENTAIRES
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	
<b>Arbres</b>					
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Renouvellement		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Diversité botanique		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
<b>Arbustes, plantes grimpantes</b>					
Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Renouvellement		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Diversité botanique		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
<b>Pelouses, prairies, gazons, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères</b>					
Gestion et qualité d'entretien en fonction des lieux		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Pertinence de la gamme végétale en fonction des lieux	☹	☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
<b>Fleurissement</b>					
Pertinence de la gamme végétale (diversité, identité) en fonction des lieux		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Pertinence des techniques et supports de plantation		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Intégration paysagère et identitaire (associations végétales, couleurs, volumes, structures)		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Gestion et qualité d'entretien		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
<b>5. GESTION ENVIRONNEMENTALE</b>					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
<b>Actions en faveur de la biodiversité</b>					
Connaissance et inventaire		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Protection		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Sensibilisation		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
<b>Actions en faveur des ressources naturelles</b>					
Connaissance et protection des sols		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Gestion de l'eau (ressources et usages)		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Limitation et valorisation des déchets verts		☹	☹☹☹☹	☹☹☹☹	
Méthodes alternatives d'entretien		☹☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	☹	☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	
Autres actions contre le changement climatique (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, etc)	☹	☹☹	☹☹☹	☹☹☹☹	





6. QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Mise en valeur du patrimoine bâti (ravallement de façades, végétalisation, etc)	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✖ ✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Effacement des réseaux	✖	✖✖	✖✖✖ ✖✖✖✖		
Mobilier urbain		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Qualité de la voirie et des circulations		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Propreté		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Accessibilité		✖ ✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers		✖ ✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	

7. ANALYSE PAR ESPACE	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Entrées de commune		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Centre de commune			✖ ✖✖	✖✖✖ ✖✖✖✖	
Abords d'établissements publics		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Quartiers d'habitation		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Cimetières		✖ ✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Parcs et jardins		✖	✖✖	✖✖✖ ✖✖✖✖	
Jardins à vocation sociale et pédagogique (familiaux, partagés, ouvriers)	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Espaces sportifs	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Aires de jeux		✖ ✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Zones d'activité	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Espaces naturels		✖	✖✖ ✖✖✖	✖✖✖✖	
Maillages et coulées vertes	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Mobilités douces et infrastructures de déplacement	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Espaces de loisirs et d'hébergement	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	
Autres espaces	✖	✖✖	✖✖✖	✖✖✖✖	



05.

# La visite du jury

# Organisation de la visite

---

## Respect du timing

**Diversité des sites visités : 3 arrêts à prévoir**

**Moyen de transport adapté**

**Prise de parole prévue tout au long de la visite**

### **Accueil du jury :**

- 10 minutes grand max pour une visite de 1h00
- situer la commune dans son contexte
- Présenter les motivations pour le label

06.

# Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

# Le CNVVF

Dès l'obtention du label, la commune doit adhérer au CNVVF et doit verser une cotisation annuelle.

Le barème de cette cotisation est établi en fonction de la démographie de la commune.

## Coût de la cotisation annuelle :

Cat. 1 : de 0 à 499 habitants	50 €
Cat. 2 : de 500 à 999 habitants	90 €
Cat. 3 : de 1 000 à 3 499 habitants	175 €
Cat. 4 : de 3 500 à 9 999 habitants	225 €
Cat. 5 : de 10 000 à 19 999 habitants	350 €
Cat. 6 : de 20 000 à 49 999 habitants	450 €
Cat. 7 : de 50 000 à 79 999 habitants	800 €
Cat. 8 : de 80 000 à 119 000 habitants	1 200 €
Cat. 9 : + de 120 000 habitants	1 500 €

# Le CNVVF



- ACCUEIL
- GÉRER MON ADHÉSION
- GÉRER MES INFORMATIONS
- METTRE EN VALEUR MA COMMUNE

### TEMPLEMARS

Votre prochaine visite aura lieu en 2023

Vous pouvez néanmoins à tout moment modifier les informations cadastrales liées à votre commune. Vos corrections seront immédiatement disponibles sur le base de CNVVF.

> Modifier les informations

### ACTUALITÉS

Règlement national 2021

23/05/2021

### MON INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

MISSION ATTRACTIVITÉ - COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME ET DES CONGRÈS HAUTS-DE-FRANCE

RODOLPHE AMENES, Coordonnateur  
Tel : 0322221366  
Mme Coralie DE WIT

### LA DOCUMENTATION DU CNVVF

- Guide de communication
- Documents publiés par le CNVVF
- Vie du CNVVF
- Articles de presse
- Études et enquêtes

### REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ

S'inscrire à la Newsletter du label "Villes et Villages Fleuris"

Suivre les actualités du label sur Facebook  
Suivre les actualités du label sur Twitter  
Suivre les actualités du label sur Instagram  
Découvrir le site web Villes et Villages Fleuris

### L'ORGANISATION DU LABEL

- Les critères du label
- Règlement et agenda du label
- Mes interlocuteurs privilégiés
- Mon palmarès
- Mes rapports de visite

<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve>

### Accès réservé

Accès réservé | Adhérer au label | Qui sommes-nous ? | Nous contacter

Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label "Villes et Villages Fleuris" | Palmarès | L'organisation du label | Actualités | Éditions et médias

#### ESPACE RÉSEAU

Connexion

coralie.dewit@hautsdefrancetourisme

.....

Mot de passe oublié ?

Se connecter

#### ESPACE COMMUNES LABELLISÉES

Connexion

coralie.dewit@hautsdefrancetourisme

.....

Mot de passe oublié ?

Se connecter



07.

# Les outils de communication

Site internet : <https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/>



SCAN ME



Bienvenue au cœur des Villes et Villages Fleuris

Actualités en région

📌 Cliquez sur Facebook

Retournez au flux RSS



La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# Page Facebook : Villes et Villages Fleuris Hauts-de-France



# Vidéotheque des bonnes pratiques sur Youtube



SCAN ME



Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France

@villesetvillagesFleurisHDF

40 abonnés

ACCUEIL

VIDÉOS

PLAYLISTS

COMMUNAUTÉ

CHAÎNES

À PROPOS



Vidéos ▶ Tout lire



La gestion différenciée des espaces publics

2,6 k vues • il y a 2 ans



La taille raisonnée des arbustes - gestion...

1,2 k vues • il y a 2 ans



Le paillage - pratique indispensable pour une...

564 vues • il y a 2 ans



Animation et promotion de la démarche de labellisation...

632 vues • il y a 2 ans

La générosité naturelle  
Generous by nature



Hauts-de-France  
Tourisme



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Merci de votre attention

---

Vous avez des questions ?  
N'hésitez pas à contacter Coralie DE WIT  
par téléphone : 06 72 80 89 18  
par email : [coralie.dewit@hautsdefrancetourisme.com](mailto:coralie.dewit@hautsdefrancetourisme.com)